



Doc. 14341  
27 juin 2017

## Répercussions sur les droits de l'homme de la réponse européenne aux migrations de transit en Méditerranée

### Amendement<sup>1</sup> n° 26

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 12.3, insérer le paragraphe suivant:*

«à mettre en œuvre une politique d'intégration effective des personnes auxquelles le statut de réfugié est reconnu et à envisager d'englober dans son champ d'application les demandeurs d'asile dont la nationalité laisse penser que le statut de réfugié leur sera très probablement accordé;».

---

1. 2017 - Troisième partie de session

